



Projet pédagogique DU PaRéO – Passeport pour la Réussite et l'Orientation

Année 2024/2025

Sommaire

Introduction.....	p 4
A. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	p 5
B. HISTORIQUE Du DU PaRéO – PASSEPORT POUR REUSSIR ET S'ORIENTER.....	p 6
B.1 Les objectifs visés	
B.2 Le DU PaRéO, l'origine de sa création	
B.3 Le profil de la promotion 2023/2024	
B.4 Les résultats du DU PaRéO – Parcours IFSI Année 2023/2024	
B.5 Les conditions pour l'obtention du DU PaRéO – Parcours IFSI	
B.6 L'organisation de l'année universitaire	
B.7 Les objectifs globaux de la formation	
B.8 Les Unités d'Enseignement (UE) et leurs objectifs spécifiques	
C. STRATEGIE DE LA FORMATION : METHODES, ACCOMPAGNEMENT.....	p 16
C.1 La formation théorique.....	p 16
C.1.1 Les cours magistraux	
C.1.2 Les travaux de groupe et les exposés	
C.1.3 L'amphi renversé – Exposés sur un thème de santé publique	
C.1.4 Le contrôle continue des connaissances	
C.1.5 Les travaux écrits	
C.1 .6 La classe inversée	
C.1.6 La formation par E Learning	
C.1.8 Atelier sophrologie et gestion du stress	
C.1.9 La soutenance finale	
C.2 Le stage.....	p 18
C.2.1 Accompagnement à la recherche de stage	
C.2.2 Le temps de préparation de stage	
C.2.3 Le stage d'observation	

C.2.4 La séance de retour de stage

C.3 Les moyens et outils de suivi pédagogique.....p 20

C.3.1 Le suivi pédagogique individuel

C.3.2 Le livret de suivi

D. LES ACTEURS DE LA FORMATION..... p 21

D.1 L'étudiant

D.2 Les formateurs

D.3 Le formateur référent de suivi pédagogique

D.4 Les cadres de santé, tuteurs et les soignants sur les terrains de stage

E. LES MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION ET LES CONSIGNES..... p 22

E.1 Le calendrier des évaluations et des différents travaux à remettre pendant le parcours

E.2 Les différentes modalités d'évaluation

E.3 Les consignes d'évaluation sur table

E.4 Les consignes pour les travaux à faire hors du temps de présence à l'IFSI (travaux à la maison)

ANNEXES..... p 25

Le projet pédagogique est l'élément de référence pour la mise en œuvre du parcours de formation. Il sert de fil conducteur au travail de collaboration entre les partenaires qui participent à la formation et permet une meilleure articulation des différentes approches.

Il s'appuie sur le projet pédagogique de l'IFSI Paris Saint-Joseph ou sont déclinées les valeurs humanistes et professionnelles de l'Institut de Formation paramédicale Paris Saint-Joseph.

Les membres de l'équipe tiennent à souligner **quatre valeurs** qui orientent le dispositif de formation : il s'agit de l'altérité, de l'humanisme, de l'équité et de la responsabilité.

L'altérité amène à reconnaître l'existence propre de quelqu'un d'autre que soi. A savoir ne pas porter de jugement, accepter les différences, faire preuve d'ouverture d'esprit.

C'est une valeur qui :

- Place l'homme et la femme tels qu'ils sont comme premier sujet de droit,
- Privilégie le mélange des cultures comme source d'enrichissement et de paix.

L'humanisme est un courant de pensée qui prend pour fin la personne humaine et son épanouissement.

L'hypothèse humaniste est, tout simplement, l'idée qui nous guide, nous, cadres formateurs, lorsque nous accompagnons les individus, les équipes dans la recherche du lien entre ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

La responsabilité consiste à répondre de ses actes (obligation morale, intellectuelle et juridique). Elle comporte une double dimension : personnelle et professionnelle (y compris pour le futur professionnel). Elle engage l'individu et lui fait obligation de remplir un devoir, une mission. Elle lui donne conscience d'être l'auteur d'un événement ou d'un objet et d'assumer ses actions. Ainsi, chacun se sent garant du travail fourni et s'engage au quotidien.

L'équité est un sentiment de justice naturelle et spontanée, fondée sur la reconnaissance des droits de chacun, sans qu'elle soit nécessairement inspirée par les lois en vigueur. L'équité est sous-tendue par un principe de justice non-écrit, antérieur aux lois et supérieur à celles-ci. Il est donc très difficile de définir ce qui est équitable. En matière sociale, une répartition équitable ne correspond pas à l'égalité au sens strict. C'est une "juste mesure", un équilibre, qui permet de rendre acceptable une forme d'inégalité lorsque l'égalité ne serait pas acceptable.

Ces quatre valeurs mises en exergue par l'équipe sont en lien avec le **postulat d'éducabilité¹**.

Les attitudes qui découlent de ces valeurs sont la congruence, le respect, l'écoute et l'accompagnement.

La congruence consiste à mettre en accord ses actes et ses propos mais aussi à faire preuve de sincérité dans la relation à l'autre ou à soi-même.

¹ Ce principe qui a vu le jour juste après la Révolution française (Jean Itard et l'enfant sauvage) affirme qu'on n'a jamais fini de faire des apprentissages et tout être humain, quel que soit son potentiel initial peut augmenter ses capacités d'action sur le monde. Les tenants de l'éducabilité cognitive se sont attachés à définir « *l'apprendre à apprendre* » (métacognition) du point de vue des structures des apprentissages (Piaget), des médiations sociales (Bruner, Vygotsky) ou des travaux de la psychologie cognitive. L'activité éducative ne demande à l'autre ni réciprocité, ni soumission, bien au contraire elle lui reconnaît toutes les possibilités de changement, de réussite. Ce postulat d'éducabilité doit sans cesse être rappelé car chaque époque a ses « *sauvages* » et il fonde l'activité de tous les éducateurs. Sinon, comme dit Philippe Meirieu, « *mieux vaut changer de métier* ».

Le respect est le sentiment qui porte à ne pas porter atteinte à quelqu'un, à lui accorder de la considération en fonction de la valeur qu'on lui reconnaît et à se conduire envers lui avec réserve et retenue, par une contrainte acceptée.

L'écoute consiste à se rendre accessible à l'autre, à lui donner de l'attention, du temps, de la présence avec une attitude de neutralité bienveillante et de non jugement. C'est répondre à un besoin global, individuel et/ou collectif.

L'accompagnement consiste à faire preuve d'une attention constante, d'une présence étayante au sein d'un cadre pédagogique structurant.

A – L'équipe pédagogique du DU PaRéO

Directrice de l'IFSI : Isabelle BOUYSSOU

L'équipe pédagogique du DU PaRéO est composée :

- ✓ **De Valérie MILLOT, cadre formateur responsable pédagogique DU Paréo** qui assure le lien avec l'université de Paris Cité et les différents intervenants et coordonne le parcours IFSI.
- ✓ **De cadres formateurs** qui sont des professionnels diplômés d'état infirmier et détenteurs du certificat cadre de santé et/ou masters en sciences de l'éducation qui ont fait le choix de travailler à l'Institut de Formation après plusieurs années d'expérience en service. Ils capitalisent des expériences professionnelles diversifiées qui favorisent la dynamique pédagogique.
- ✓ **De formateurs extérieurs** qui de par leur expertise dans des domaines particuliers interviennent auprès des étudiants et les accompagnent tout au long de leur parcours. Ils font partie intégrante de l'équipe. Ils construisent les différentes interventions avec la responsable pédagogique du DU PaRéO.

Tout au long de la formation, ils réajustent le contenu des différentes interventions selon le groupe classe. Ils transmettent des informations de suivi au responsable pédagogique.

Nom du formateur	Responsabilité	Adresse mail	Numéro de téléphone
MILLOT Valérie	Responsable pédagogique du DU et référent de suivi pédagogique UE Sciences Humaines et Sociales (SHS) UE Stage Santé Publique UE Français – Méthodologie	vmillot@ghpsj.fr	01/44/12/84/93
WANG Charlotte	UE Compétences numériques UE Biologie	mademoiselle_cha@hotmail.fr ou charlotte.wang.m@gmail.com	
GAYLAVault Manon	UE Français	Manon.gaylavault@gmail.com	
BRILLE Sébastien	UE SHS	sebbrille@gmail.com	
Elsa PASCO	Assistante administrative	sifsi@ghpsj.fr ou epasco@ghpsj.fr	01/44/12/80/27
SINOBAS Bruno	Agent d'accueil	Accueil-IFSI@ghpsj.fr	01/44/12/35/23

B. Historique du DU PaRéO – Passeport pour Réussir et s'Orienter

Suite au constat annonçant qu'environ 70% d'étudiants en 1^{ère} année de licence étaient en situation d'échec, l'université Paris Descartes a créé ce diplôme en 2015, solution innovante pour les jeunes menacés de décrochage. A la sortie du lycée, les jeunes ne savent pas toujours quoi faire et s'orientent vers des filières qui finalement ne correspondent pas à leurs attentes. Cette année de formation, permet aux étudiants de prendre le temps d'appréhender l'enseignement supérieur.

Le but de cette année de transition ; développer des compétences que l'on attend d'un étudiant de l'enseignement supérieur telles que l'autonomie, la responsabilité et l'adaptabilité.

« Le postulat du DU PaRéO est que si chaque jeune trouve sa voie et réussit dans celle-ci, c'est l'ensemble de la société qui en bénéficie.² »

En 2021, « lors des Journées Nationales de l'Innovation Pédagogique dans l'Enseignement Supérieur, le DU PaRéO a reçu un certificat d'excellence dans le cadre du Prix PEPS, Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur, dans la catégorie «accompagnement à la réussite étudiante ». ³

Cette formation d'un an est validée par un Diplôme Universitaire (DU).

Il s'adresse aux bacheliers refusés dans leurs premiers vœux sur la plateforme Parcours Sup ou qui s'interrogent sur leur orientation post-bac. Sont concernés, également, les étudiants en Licence rencontrant des difficultés ou souhaitant se réorienter.

Cette année universitaire, doit permettre aux étudiants de développer des compétences pour réussir l'année suivante leur parcours universitaire et leur projet de formation.

Le DU est aussi appelé Diplôme d'Université. Il appartient à une catégorie de diplômes d'établissements. Il se distingue des licences, masters ou doctorats, qui sont des diplômes nationaux aussi appelés Diplômes d'Etat. Chaque université propose des DU qui lui sont spécifiques.

Il apporte des compétences supplémentaires au cursus classique. Il ne valide aucun niveau d'études mais apporte une spécificité (meilleure connaissance du métier et des attendus pour la formation infirmière).

B.1. Les axes prioritaires du DU PaRéO⁴ :

« Le programme du DU se caractérise par la mise en œuvre d'une démarche pédagogique s'articulant autour de cinq axes ayant des objectifs spécifiques.

- ✓ **Axe 1 : l'expérience au cœur du processus d'apprentissage**

Objectif : accompagner l'étudiant à devenir acteur de son projet et de ses apprentissages à travers l'expérimentation

Tout au long de l'année, l'étudiant est amené à vivre des expériences lui permettant de nourrir sa réflexion. L'objectif est qu'il adopte une posture active et apprenne à collaborer au travers des projets pédagogiques, l'expérimentation de nouvelles matières et de situations professionnelles.

- ✓ **Axe 2 : apprendre à mieux se connaître pour mieux s'orienter**

Objectif : favoriser un processus d'introspection en permettant à l'étudiant de développer sa capacité à s'orienter.

² [enquete_alumni_2023.pdf \(labschoolpareo.fr\)](#)

³ <https://u-paris.fr/le-du-pareo-un-accompagnement-vers-la-reussite>

⁴ [enquete_alumni_2023.pdf \(labschoolpareo.fr\)](#)

Le parcours d'aide à l'orientation s'appuie sur une démarche éducative d'orientation permettant à l'étudiant de développer une autoréflexivité et de découvrir ses valeurs, centres d'intérêts et aspiration à travers différentes activités pédagogiques ;

Dans une démarche socioconstructiviste, le groupe classe est force de proposition et source d'enrichissement. Les étudiants sont invités à mener des réflexions communes, à partager leurs expériences et à créer une dynamique collective autour des recherches.

✓ **Axe 3 : développer des stratégies d'apprentissage efficaces**

Objectif : favoriser les capacités d'autorégulation des étudiants

Tout au long du parcours, l'étudiant développe sa capacité à « apprendre à apprendre ».

L'équipe pédagogique l'accompagne dans sa planification de ses objectifs et de son autoévaluation afin d'identifier les axes de progression et la mise en place des actions nécessaires à la réussite de ses objectifs.

Les cours de méthodologie universitaire lui permettent de se préparer à l'environnement universitaire tout en apprenant à s'organiser et à gérer son temps. L'objectif recherché est la prise de recul de l'étudiant sur son propre apprentissage et sa progression dans une démarche métacognitive.

✓ **Axe 4 : soutenir la motivation et l'engagement**

Objectif : contribuer au développement de la motivation intrinsèque

Certains étudiants éprouvent des difficultés à passer à l'action et à s'engager dans leurs apprentissages.

Pour accompagner les étudiants dans leur prise de décision et l'atteinte de leurs objectifs, différentes activités pédagogiques sont proposées en plaçant l'étudiant en posture d'acteur.

L'objectif est de multiplier les occasions de prendre une part active dans leur projet afin de développer petit à petit leur autonomie et leur engagement.

✓ **Axe 5 : s'ouvrir au monde et aux autres**

Objectif : ouvrir le champ des possibles en favorisant la curiosité, la découverte et la prise d'initiative.

A travers différents temps de rencontre, l'étudiant est amené à déconstruire ses idées reçues, aller à la rencontre de l'autre et à appréhender les problématiques actuelles du monde qui l'entoure.

[...] Pour les accompagner à développer leur culture générale, les étudiants sont amenés à suivre des parcours culturels à travers la ville de Paris, ses monuments et ses musées.. »

B. 2 Le DU PaRéO Parcours IFSI, l'origine de sa création

La modification des modalités d'accès à la formation en soins infirmiers en 2019, nous a incités à une réflexion centrée sur l'accompagnement à la réussite des bacheliers souhaitant intégrer un IFSI et en situation d'échec ou de discernement.

La création du DU PaRéO- Parcours IFSI est le résultat d'une réflexion et d'un partenariat avec l'université de Paris Cité qui nous a conduits à mettre en œuvre ce dispositif d'accompagnement visant à favoriser l'entrée en première année de formation en Soins Infirmiers.

B.3 Le profil de la promotion 2023/2024

Les étudiants des 2 groupes étaient issus de filières différentes pour un total de 27 étudiants. Sur les 27 étudiants inscrits au départ pour ce parcours, 1 abandon après 10 jours de cours, 2 abandons après plus d'un mois de cours.

Bac	Groupe 1 = 16 étudiants inscrits : 15 ont suivi l'intégralité de la formation	Groupe 2 = 11 étudiants inscrits : 9 ont suivi l'intégralité de la formation	Soit au total 27 étudiants
ST2S	6 soit 37.5%	1 soit 9.09%	7 soit 25.92%
STMG	2 soit 12.5%	0	2 soit 7,4%
ASSP	1 soit 6.25%	2 soit 18.18%	3 soit 11.11%
STI2D	1 soit 6.25%	0	1 soit 3.70%
STL	0	1 soit 9.09%	1 soit 3.70%
Général	5 soit 31.25%	6 soit 54.54%	11 soit 40.74%
Bac pro esthétique	1 soit 6.25%	0	1 soit 3.70%

Bac pro commerce	0	1 soit	1 soit 3,70%
------------------	---	--------	---------------------

B.4 Les résultats du DU PaRéO – Parcours IFSI Année 2023/24 pour l'IFSI Paris Saint-Joseph

Ce DU a été mis en œuvre pour l'année 2023-24 dans deux établissements : IFSI Paris Saint-Joseph, l'IFSI des Diaconesses. Au total, nous avons accompagné 50 étudiants dans ce parcours dans les 2 Instituts.

Au sein de l'IFSI Paris Saint-Joseph, 27 étudiants étaient inscrits à la formation, 24 étudiants ont suivi la totalité du parcours.

Sur 24 étudiants 16 étudiants (soit 66,66%) ont validé le DU (ont obtenu des notes supérieures à 10/20 – la moyenne la plus haute était 17,94 et la plus basse de 11,87).

Etudiants admis en IFSI : 11/24 soit 45,83% - 3 personnes n'ont pas répondu au questionnaire malgré les relances par mail ; De plus, 2 étudiants ont été admis en DTS Manip radio – premiers choix de formation

B.5 Les conditions de validation du DU PaRéO – Parcours IFSI

L'obtention du DU PaRéO-Parcours IFSI en fin de formation est consécutif à **la validation de toutes les UE⁵ avec des notes $\geq 10/20$ et une moyenne générale $\geq 10/20$.**

A la fin du parcours, l'équipe pédagogique se réunit pour valider les résultats obtenus. Cette rencontre permet également de rédiger des appréciations qui sont transmises aux étudiants (relevé de notes qui pourra être inséré dans les pièces jointes au dossier Parcours Sup).

Les appréciations sont transmises aux étudiants par le biais de la fiche de réorientation qui est demandée dans le dossier Parcours Sup.

A la suite du conseil de classe, a lieu un jury universitaire final. Cette réunion présidée par les responsables pédagogiques du DU PaRéO et en présence des formateurs référents pédagogiques et des directeurs d'institut valide ou non l'obtention du Diplôme Universitaire.

La validation du DU est valorisée dans parcoursup pour l'entrée en IFSI mais ne la garantit pas.

B.6 L'organisation de l'année universitaire 2024/2025

⁵ UE : Unités d'Enseignement

A Saint-Joseph 2 parcours sont organisés de mi-septembre 2024 à fin février 2025.

Les enseignements sont dispensés en **Hybride : association de cours en présentiel et à distance (en synchrone ou en asynchrone)**.

Les méthodes interactives utilisées doivent permettre aux étudiants de se familiariser à ces pratiques et ainsi favoriser leur adaptation en première année de formation en soins infirmiers.

Les cours théoriques (210h) se déroulent au sein l'IFSI Paris Saint-Joseph.

Les 70 h de stage s'effectuent dans des établissements hospitaliers, des structures médico-sociales ou auprès d'infirmiers libéraux (**voir le chapitre C.2**).

Un planning des cours est remis aux étudiants le jour de la rentrée. Durant le déroulé du DU, les étudiants pourront s'ils le désirent suivre certains enseignements à l'université en présentiel ou E-Learning (anglais plateforme QUIOZ, Plateforme Orthodidacte, Microsoft Communication, conférences...).

Durant le DU, toutes les expériences professionnelles ou personnelles (stage, expérience à l'étranger, activité professionnelle, bénévolat, service civique...), sont éligibles dès lors qu'elles sont en adéquation avec le projet d'orientation.

En fin de formation, les étudiants évaluent leur parcours de formation, ce qui permet à l'équipe pédagogique d'identifier les axes d'amélioration à mettre en œuvre pour les sessions suivantes.

B. 7 Les objectifs globaux de la formation

Pour les apports théoriques :

- ✓ Remettre à niveau et consolider des connaissances acquises au cours de la scolarité,
- ✓ Acquérir de nouvelles connaissances pour faciliter les apprentissages en 1^{ère} année en formation infirmière,
- ✓ Développer des capacités d'adaptation,

Pendant le stage :

- ✓ Se confronter aux problématiques du monde du travail et en particulier celui de la santé,
- ✓ Consolider sa motivation par l'observation de l'exercice de la profession,
- ✓ Commencer à construire une future identité professionnelle,
- ✓ Acquérir des connaissances au regard d'une future profession,
- ✓ Confirmer un choix de projet de formation,
- ✓ Confronter des représentations de la profession à la réalité observée,
- ✓ Etre en contact avec des professionnels de santé.

B.8 Les Unités d'Enseignement et leurs objectifs spécifiques

UE	Nombres de séances	Volume horaire	Objectifs
<p align="center">UE 3.1 Français et méthodologie</p>	<p align="center">7</p>	<p align="center">24.5 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider ses acquis sur les règles d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, de syntaxe • Structurer un écrit : Savoir construire une introduction, un développement et une conclusion • Développer des capacités d'analyse, de synthèse et de reformulation • Elaborer une stratégie pour enrichir les connaissances et enrichir le vocabulaire avec des séances Orthodidacte obligatoire • S'exprimer de façon claire et précise à l'oral
<p align="center">UE 3.7 Biologie/anatomie/physiologie</p>	<p align="center">11</p>	<p align="center">38.5 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des connaissances de bases en biologie • S'initier à la biologie cellulaire • Connaître l'anatomie et la physiologie du corps humain • Adopter un langage spécifique et utilisé par les professionnels de santé
<p align="center">3.2 Compétences numériques</p>	<p align="center">10</p>	<p align="center">35 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les aptitudes pour les calculs de base <ul style="list-style-type: none"> - Maitriser les 4 opérations de base - Maitriser les règles de proportionnalité et proportionnalité inverse - Maîtriser les pourcentages, lien avec fractions et décimaux - Astuces de calcul mental, entraînement aux ordres de grandeur - Les unités de mesures (masse, longueur, surface, volume/capacité, temps, vitesse, débit) • Résoudre des calculs en lien avec le futur exercice professionnel

<p>UE 3.3 Anglais</p>	<p>6</p>	<p>18 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider des connaissances acquises au cours de la scolarité <ul style="list-style-type: none"> - Rappel des règles grammaticales de base, construction d'une phrase.... - Initier une conversation de base - Se présenter à l'oral - Converser à l'oral en situation de soin - Enrichir les connaissances sur le vocabulaire professionnel
<p>UE 3.8 Sciences humaines et sociales (SHS) – Communication</p>	<p>6</p>	<p>21 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail en équipe : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier quels peuvent être les éléments facilitant le travail en équipe ou les freins, - Apprendre à se positionner dans un groupe de travail, - Définir les concepts de collaboration, délégation • La communication et la relation soignant/soigné : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les concepts de base en matière de communication de façon générale, - Identifier les différents types de communication (verbale, non verbale) et en définir les attributs, - S'approprier les connaissances de base pour établir une communication soignant/soigné
<p>UE 3.9 Santé publique</p>	<p>10</p>	<p>35 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aborder et identifier les problèmes de santé publique dans le monde et en France • Identifier les différents types de prévention • Consolider des connaissances en lien avec Santé/environnement • Travailler en groupe et rechercher les grands problèmes actuels de santé publique en France et dans le monde

			<ul style="list-style-type: none"> • Construire des présentations orales et en groupe sur des thèmes sanitaires et sociaux prévalent (maladies cardio-vasculaires, les addictions, cancer, accidents de la vie courante...) • Développer des connaissances en lien avec l'organisation de la politique de santé et l'offre de soin en France • Identifier les principaux plans en matière de Santé Publique en France • S'approprier les textes de lois en lien avec les droits des patients (loi Kouchner, loi Léonetti...)
<p>UE 3.4/3.5/3.6</p> <p>Stage</p> <p>Stage découverte métier</p> <p>Projet de fin d'étude (soutenance finale)</p> <p>Stage</p>	<p>10</p>	<p>35 h</p> <p>+ 70h de stage</p>	<p>Pour les apports théoriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire émerger les représentations au regard de la profession IDE • Préparer les stagiaires à argumenter le choix de leur projet de formation lors de la rédaction de leur projet motivé • Repérer les principaux éléments historiques et figures marquantes ayant influencé l'évolution de la profession à travers les siècles (du 19^{ème} siècle à nos jours) • Identifier les compétences (référentiels de compétence) et les activités de la profession d'infirmière (faire le lien avec le référentiel de formation) • Identifier les professionnels avec qui elles/ils exercent • Identifier les différents secteurs dans lesquels elles/ils exercent • Se familiariser avec les pathologies du vieillissement, la notion de bienveillance, • Repérer les différentes dimensions du soin infirmier • Identifier les valeurs professionnelles qui sous-tendent l'exercice de la profession <p>Pour le stage :</p>

<p>Stage découverte métier</p> <p>Projet de fin d'étude (soutenance finale)</p>			<ul style="list-style-type: none">• Se confronter aux problématiques du monde du travail et en particulier celui de la santé• Confronter des représentations de la profession à la réalité observée• Consolider sa motivation par l'observation de l'exercice de la profession et Confirmer un choix de projet de formation• Commencer à construire une future identité professionnelle• Se questionner sur des pratiques professionnelles
---	--	--	--

Deux séances (soit 7 heures au total) seront consacrées à :

- la méthodologie de travail (rédiger et présenter un document Words ou support Power- Point).
- la méthodologie pour la rédaction du projet motivé et l' inscription sur parcours sup soit 7 heures au total.

C– Stratégie de la formation : méthodes, accompagnement pédagogique

Le DU PaRéO est une formation pour adultes, qui prend en compte les expériences et les acquis et qui nécessite une implication individuelle et collective.

C.1 La formation théorique

L'équipe pédagogique propose des méthodes pédagogiques actives qui permettent à l'étudiant :

- ✓ De s'impliquer dans sa formation,
- ✓ De s'autoévaluer,
- ✓ De réfléchir à son projet de formation,
- ✓ De devenir un étudiant autonome, responsable et réflexif.

Tous les cours sont à présence obligatoire (9h/17h) qu'ils soient en présentiels à l'IFSI, en distanciel ou en stage. L'assiduité est un élément contributif à l'obtention du diplôme universitaire et de la qualité du dossier déposé sur Parcoursup (fiche de réorientation).

Pour toutes les interventions, l'équipe pédagogique a pour objectif l'utilisation de méthodes pédagogiques interactives, permettant aux étudiants de développer leur autonomie, leur capacité à travailler en équipe.

C.1.1 Les cours magistraux : ils contribuent à l'acquisition ou la consolidation de savoirs théoriques. Les différents contenus doivent être remobilisés dans les différents travaux demandés au cours de la formation.

C.1.2 Les travaux de groupe/exposés : ils ont pour objectifs d'apprendre à travailler en équipe, de développer les capacités d'adaptation des étudiants. Ils font l'objet d'une restitution orale devant le groupe d'apprenants et/ou d'un travail écrit.

Des temps de préparation des exposés oraux se font en présentiel. Ils nécessitent également une organisation du groupe pour finaliser le support de présentation en dehors des heures de cours planifiées.

Pour les travaux de groupe à restituer par écrit au formateur, les groupes s'organisent pour travailler ensemble en dehors des heures de cours planifiées.

C.1.3 « L'amphi renversé » = Exposés sur un thème de Santé Publique

Cet exercice consiste à faire un exposé en groupe de 3 à 4 étudiants, sur un thème de santé publique dans un amphithéâtre en présence des 2 groupes constitués à St Joseph et fait l'objet d'une note sur 20 (10 points pour la note du groupe et 10 points pour la prestation individuelle). L'évaluation orale se fait en présence de deux formateurs et fait également l'objet d'apports et de réajustement si nécessaire.

Après constitution des groupes de travail de façon aléatoire (tirage au sort), les thèmes sont choisis par les étudiants dont la pertinence est validée par le cadre formateur.

Les présentations orales visent à développer les capacités d'expression, d'argumentation devant un groupe de pairs, et de développer la confiance en soi.

Des temps de préparation à cet exposé sont planifiés (4 fois/3h30heures) pour permettre aux groupes de faire les recherches nécessaires à l'élaboration de ce projet, de formaliser le support de présentation et de s'entraîner à l'épreuve orale en amphithéâtre. Ces travaux sont argumentés, conseillés et validés par le formateur au fur et à mesure de l'avancée du travail.

C1.4 Le contrôle continu des connaissances par le biais d'évaluation « flash » en début de cours, de quizz ou de jeux interactifs doit permettre aux étudiants de s'autoévaluer et d'identifier les axes d'amélioration à mettre en œuvre pour progresser.

C1.5 Les travaux écrits : sont des productions individuelles ou collectives. Leur élaboration permet de développer une réflexion sur un thème donné, favoriser l'écriture et la recherche. Tous les travaux notés sont soumis au logiciel anti-plagiat « COMPILATIO ».

C1.6 La classe inversée : La classe inversée est un modèle pédagogique dans lequel les cours et les devoirs à faire à la maison sont inversés dans leur ordre chronologique de déroulement. À titre d'exemple, des capsules vidéo, des documents ressources présentant le contenu des cours peuvent être visionnées par les étudiants avant la séance en classe ; le temps de classe est, quant à lui, consacré aux exercices, aux projets ou aux discussions.

C1.7 La formation par E Learning :

En partenariat avec l'université, nous proposons, en dehors des cours théoriques et du stage à l'IFSI, des méthodes d'apprentissage interactives.

Sur la plateforme Orthodidacte, les étudiants ont la possibilité d'améliorer et de développer leurs compétences en Français (orthographe, capacités rédactionnelles) en consultant les différentes ressources. Un nombre minimum de connexion sera requis avec présence obligatoire à l'Institut.

Microsoft Communication, est une plateforme de ressources (Excel, Word, Sway, Sharepoint). Elle propose également des parcours culturels qui peuvent être suivis par les étudiants du DU – Parcours IFSI, des ressources en bureautique et méthodologie universitaire.

C1.8 Atelier sophrologie et gestion du stress

Nous proposons dans ce parcours un atelier sophrologie, qui doit permettre de mieux gérer le stress généré par les évaluations, développer sa mémoire et sa concentration.

Un atelier soutenance est organisé pour structurer la pensée et savoir se présenter oralement (soutenance finale) et sont également abordés les moyens pour gérer les émotions en situation d'entretien.

C.1.9 La soutenance Finale (UE 3.6)

Cette année de formation a pour but de consolider des acquis et permettre aux étudiants de renseigner la plateforme Parcours Sup en valorisant ce parcours.

A la fin du parcours, tous les étudiants ont à soutenir leur projet de formation devant un jury composé de deux personnes (entretien individuel).

Les étudiants sont amenés à faire un bilan de leur parcours : identifier les nouveaux acquis et les axes de progression à mettre en œuvre dans la poursuite de leur parcours, exprimer leur motivation en lien avec leur futur projet de formation.

Ils doivent également réfléchir à d'autres projets de formation qu'une entrée en IFSI et argumenter leur choix.

Cet exercice doit permettre aux formateurs de rédiger la fiche de réorientation, en tenant compte non seulement des notes obtenues pendant le parcours, de la progression, de l'entretien individuel final, mais aussi de l'assiduité, du comportement, des savoirs faire et être de l'étudiant développés ou consolidés.

C.2 Le stage

Dans le cadre de cet accompagnement, un stage d'observation obligatoire de 70 heures est programmé. Si des périodes de stage au-delà des 70 heures sont trouvées par les étudiants, elles sont soumises à validation du formateur référent.

Les étudiants doivent rechercher leur stage, pour développer leur autonomie. Celui-ci peut avoir lieu en milieu hospitalier, en structures médico-sociales ou auprès d'un-e infirmier(e) libéral(e) ou tout autre lieu s'il est en lien avec le projet de formation. L'IFSI dispose d'un potentiel de stage au sein du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph pour que tous les étudiants puissent avoir l'opportunité d'effectuer un stage en MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) et découvrir l'organisation du système hospitalier. Possibilité de découper les stages en 2 fois 35h. Le temps de stage doit être effectué en dehors des temps d'enseignements théoriques.

Ce stage, doit permettre aux apprenants de développer leur autonomie et leur capacité à argumenter un projet de formation (recherche individuelle et en autonomie de lieux de stage), de confirmer leur projet de formation, de formuler des demandes auprès de leur tuteur lors du stage, d'avoir l'opportunité d'observer des examens, d'aller au bloc opératoire.....

Il s'effectue dans des établissements de santé, choisis en fonction des ressources qu'ils offrent aux apprenants.

Les lieux de stage peuvent accueillir un ou plusieurs étudiants, les stagiaires sont ainsi potentiellement en contact avec les étudiants en soins infirmiers ou élèves aides-soignants ce qui leur permet de se confronter au travail d'équipe et de partager des expériences.

L'encadrement en stage est réalisé par des professionnels qualifiés (IDE/AS/Cadre de sante/équipe pluri professionnelle...).

Ce temps de stage est essentiel dans le parcours : son encadrement, sa préparation et son exploitation constituent un des objectifs forts de l'IFSI Paris Saint-Joseph.

C.2.1 Accompagnement à la recherche de stage

Le formateur responsable pédagogique accompagne le stagiaire dans cette recherche (rédaction du CV, lettre de motivation) et conseils.

La recherche, normalement initiée en amont de la rentrée universitaire, est validée par le formateur. Il prend contact avec le lieu de stage pour préciser les objectifs et les modalités d'accueil des étudiants. Une convention est établie, signée par la directrice de l'Institut, par l'étudiant et par le responsable du lieu de stage.

C.2.2 Temps de préparation avant le stage

Supervisé par le formateur responsable pédagogique, il a pour objectif d'accompagner chaque étudiant pour la rédaction de ses objectifs de stage.

Les étudiants, pour l'élaboration de leurs objectifs de stage peuvent s'appuyer sur les informations mises à disposition sur les sites des établissements de santé, ainsi que sur les échanges avec le formateur.

Les objectifs doivent être envoyés par mail en amont de la date de début de stage et sont validés par le formateur.

Une séance fait l'objet d'un apport de connaissances sur la responsabilité et le secret professionnel.

Les consignes, en lien avec le stage, sont données aux étudiants lors de cette séance.

Dans la perspective du stage, dès le début du parcours, une information en lien avec la tenue de stage (tenue, chaussures) est donnée.

C.2.3 Le stage d'observation

En amont du stage, les étudiants doivent prendre contact avec le tuteur de stage pour connaître leur planning.

Le 1^{er} jour, le tuteur renseigne le planning prévisionnel de stage, que l'étudiant envoie par mail au formateur référent.

Au cours du stage, une visite est effectuée par le formateur. Elle a pour objectif de recueillir le ressenti de l'apprenant, d'identifier les connaissances acquises et d'interroger les professionnels sur l'intégration au sein de l'équipe et sur le comportement de l'étudiant. Elle constitue un temps de suivi pédagogique individuel.

A la fin du stage : l'étudiant est évalué par l'équipe soignante. La feuille d'évaluation (évaluation UE Stage) est remise au formateur référent.

A la suite de ce stage, l'étudiant doit rédiger un rapport d'étonnement (noté et comptant pour l'évaluation UE Stage). Les modalités de rédaction sont données au moment du départ en stage.

C.2.4 Séance de retour de stage :

A la suite du stage, cette séance doit permettre aux apprenants d'échanger sur leur vécu et faire les liens avec les différents apports théoriques (relation soignant/soigné, la communication en particulier).

La rédaction du rapport d'étonnement, conduit les étudiants à consolider leur projet de formation et l'argumenter lors de la soutenance orale en fin de formation et aussi rédiger leur projet motivé pour Parcours Sup.

C.3 Les moyens et outils de suivi :

C.3.1 Le suivi pédagogique individuel

C'est un temps d'accompagnement permettant à l'étudiant d'identifier ses points forts et ses axes d'amélioration, de confirmer son projet de formation.

Ce suivi pédagogique individuel est programmé en milieu de la formation (hors cours) avec le formateur référent pédagogique. Un bilan des apprentissages est transmis par le formateur à l'apprenant.

Tous les membres de l'équipe pédagogique peuvent être également sollicités pour un temps d'échange individuel tout au long de la formation. Les informations recueillies durant ces temps, sont transmises au formateur référent.

C.3.2 Le livret de suivi

Cet outil constitue un support de progression pour l'étudiant, il en est responsable.

Chaque apprenant dès le début de la formation se voit remettre ce livret. C'est un outil individuel.

Il est constitué :

- ✓ D'une autoévaluation à renseigner en début de parcours, permettant à l'étudiant de se situer
- ✓ De bilans intermédiaires tout au long de la formation
- ✓ D'une autoévaluation finale, permettant à l'étudiant d'identifier les points sur lesquels il a progressé et ceux pour lesquels il doit continuer à s'améliorer.

Cet outil sera un support pour le suivi pédagogique individuel organisé au cours de la formation.

En fin de formation, l'autoévaluation des étudiants et les comptes rendus de suivi pédagogique, permettent de rédiger l'appréciation finale et de renseigner la fiche de réorientation remise aux apprenants pour compléter leur dossier sur Parcours Sup.

D. Les acteurs de la formation

D.1 L'étudiant

Chaque étudiant possède des valeurs, des intérêts, des motivations et des attentes, différents, relatifs à son âge et à son vécu. Ses potentialités de progression impliquent un processus d'apprentissage individuel.

Ses représentations de la profession d'infirmière et ses désirs ont fondé son projet d'orientation. A son arrivée en formation, il possède un certain nombre de capacités et de compétences qui ont déterminé sa sélection et qu'il est indispensable de développer.

Durant l'année de formation, l'étudiant vit un processus progressif de maturation par la confrontation de ses représentations à la réalité professionnelle.

L'étudiant est acteur de sa formation :

- ✓ Par une participation active au cours des enseignements théoriques,
- ✓ Par l'investissement dans son travail personnel d'appropriation des connaissances,
- ✓ Par un travail d'auto-évaluation et d'ajustement de sa progression,
- ✓ Par la conduite d'une réflexion éthique,
- ✓ Par un intérêt porté à la dynamique du groupe.

D.2 Les formateurs

L'équipe pédagogique met en œuvre le projet pédagogique, au cours des différentes interventions auprès des étudiants.

Leur expertise permet aux apprenants de développer leurs connaissances, leurs méthodes de travail.

Les formateurs ont une mission d'enseignement ainsi que la responsabilité de l'organisation pédagogique et logistique de la formation, sous la responsabilité du directeur de l'IFSI et du responsable pédagogique du DU PaRéO.

Ils apportent aide et soutien à l'étudiant dans l'élaboration de son projet de formation et la construction de son identité professionnelle.

D.3 Le cadre formateur référent de suivi pédagogique

Il est responsable du groupe de suivi.

Lors de ses rencontres avec les étudiants, il recueille des informations sur la progression des apprentissages de chaque apprenant. Un temps de suivi pédagogique individuel est prévu une fois minimum au cours du parcours et lors des visites de stages.

Lors des rencontres il :

- ✓ Fait le point sur les acquisitions,
- ✓ Identifie les difficultés éventuelles, les ressources et les marges de progression,
- ✓ Oriente l'apprenant sur ses méthodes de travail,
- ✓ Fait le lien avec les différents intervenants.

D.4 Les cadres de santé et les soignants sur les terrains de stage.

Le stage d'observation confronte l'étudiant à la réalité du travail. Les soignants apparaissent comme le modèle de référence, ils permettent à l'étudiant d'intégrer les normes et les valeurs de la pratique soignante.

La fonction de formation de ses pairs fait partie de l'exercice de tout professionnel de santé.

Les professionnels de terrain ont un rôle de guide, de formateur et d'évaluateur. Ils sont garants du bon déroulement du stage.

E. Les modalités d'évaluation de la formation et les consignes

Tout au long du parcours de formation, les apprenants sont évalués sur les différentes UE.

E.1 Le calendrier des évaluations et des différents travaux à remettre tout au long du parcours :

Il est remis aux étudiants en début de formation.

E.2 Les différentes modalités d'évaluation :

- ✓ Des évaluations écrites : questions à réponses ouvertes et courtes (QROC), questions à choix multiples (QCM), productions d'écrits individuels et/ou collectifs
- ✓ Des évaluations orales : travaux de groupe ou évaluation continue de la progression (anglais)
- ✓ Amphi renversé = exposé en groupe
- ✓ Soutenance orale en fin de formation
- ✓ Feuille de bilan de stage

Pour toutes les évaluations, la grille de notation (critères et indicateurs) est transmise aux apprenants en amont de l'évaluation.

E.3 Les consignes des évaluations sur table

Elles sont mises en œuvre pour toutes les évaluations.

Toute absence lors des évaluations sur table doit être justifiée par un certificat ou une attestation. Un rattrapage est possible à condition que l'étudiant absent en fasse la demande auprès du responsable pédagogique dans les 48 heures suivant l'évaluation initiale (par mail).

Le responsable pédagogique organise les rattrapages, les dates sont communiquées aux étudiants concernés par mail avec accusé de réception.

Un seul rattrapage par UE est organisé. Les étudiants absents aux rattrapages proposés, obtiennent la note de 0/20 à l'évaluation.

Afin de permettre aux étudiants/élèves de composer dans des conditions favorisant le silence et la concentration, toute évaluation théorique se déroule dans les conditions d'un examen.

- Les sacs, cartables doivent être entreposés dans le lieu défini par les formateurs présents.
- Les téléphones portables doivent être éteints et entreposés dans le lieu défini par les formateurs présents.
- Les copies vierges sont fournies par l'IFSI ainsi que les feuilles de brouillons.
- Les heures de début et de fin d'épreuve sont notées au tableau.
- Retard accepté si imputable aux transports avec présentation d'un justificatif, sans temps compensatoire.
- Après distribution du sujet, aucune information ne peut être apportée au cours de l'épreuve.
- Sortie de la salle d'examen non autorisée avant la fin de l'épreuve.
- Aucun échange de matériel n'est autorisé pendant l'épreuve.
- Utilisation de stylo à encre bleue ou noire exclusivement.
- Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur les copies.
- Les abréviations ne sont pas acceptées ou doivent être explicitées.
- Les copies rendues doivent être paginées.
- Toute réponse écrite sur le brouillon ne sera pas prise en compte.
- Si les consignes ne sont pas respectées, un certain nombre de points seront enlevés.
- Tout mot illisible ou incompréhensible dans la réponse ne sera pas pris en compte
- Les oreilles doivent être dégagées
- **Fraude ou tentative de fraude sanctionnée par l'arrêt de l'épreuve et par la note de 0/20 à l'épreuve.**

E.4 Consignes pour les travaux à faire hors temps de présence IFSI

Tous les travaux individuels ou collectifs (devoirs à la maison - **tapuscrits**) doivent être envoyés par mail au formateur référent pédagogique ou au correcteur (voir consigne sur le calendrier des évaluations).

Des pénalités de retard peuvent être appliquées si l'étudiant ou les étudiants (travail de groupe) ne respectent pas les consignes concernant la date de restitution des travaux :

- **Retard compris entre 5 minutes et 9mn 59' = 1 point de pénalité/ travail rendu**
- **Retard compris entre 10 mn et 14mn59' = 2 points de pénalité/Travail rendu**
- **Retard supérieur à 15 mn = travail non corrigé = note 0/20**

F. Le calendrier des évaluations et des travaux à rendre au cours de la formation

Se référer au document remis aux étudiants le jour de la rentrée.

ANNEXES

- I. Le règlement intérieur 2024/2025 (voir document sur clef USB) et ses annexes**

- II. Annexe 1 du RI Charte des systèmes d'information de l'Hôpital saint Joseph (voir document sur clef USB)**

- III. Annexe 2 du RI Charte utilisation WIFI (voir document PDF sur la clef USB)**

- IV. Les projets pédagogiques 2023/2024 du DU PaRéO et IFSI PE 2024/2027 (voir documents sur clef USB)**